



**PRÉFET  
D'ILLE-  
ET-VILAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 29/08/2022

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### Mesures de restriction à l'occasion d'une rencontre de football à Rennes le 31 août 2022

Au regard du risque avéré de troubles à l'ordre public à l'occasion du match de football de Ligue 1 qui opposera le Stade Rennais Football Club (SRFC) et le Stade Brestois 29 (SB29) ce mercredi 31 août 2022, à Rennes, le préfet d'Ille-et-Vilaine, Emmanuel Berthier, a pris par arrêté des mesures de restrictions temporaires destinées à protéger les personnes et les biens.

Ainsi, le mercredi 31 août 2022, de 11h00 à 23h59 :

L'accès au Roazhon Park sera autorisé aux supporters de Brest munis de contremarques qui leur auront été délivrées au point de rendez-vous obligatoire qui leur sera fixé.

> Il sera interdit à toute personne se prévalant de la qualité de supporter du Stade Brestois 29 ou se comportant comme tel d'accéder au stade Roazhon Park et de circuler ou de stationner sur la voie publique dans le périmètre délimité par les voies suivantes : à l'ouest, par la rocade ouest (RN 136) ; au nord, par la rue de Vezin ; à l'est, par la rue de Saint-Brieuc et la rue Louis Guilloux ; au sud, par la Vilaine.

> Il sera interdit à toute personne se prévalant de la qualité de supporter du Stade Brestois 29 ou se comportant comme tel de circuler ou de stationner dans le secteur du centre-ville de Rennes à l'intérieur du périmètre suivant : rue Legraverend, rue de l'hôtel Dieu, rue Lesage, rue du général Guillaudot, rue de la Motte, rue Gambetta, avenue Jean Janvier, place de la Gare, boulevard de Beaumont, boulevard du Colombier, boulevard de la Tour d'Auvergne, place de Bretagne, mail François Mitterrand, rue Louis Guilloux, rue Papu, rue de Brest, boulevard de Chézy.

> Il sera interdit, dans les deux périmètres ainsi que dans l'enceinte et aux abords du stade, la possession, le transport et l'utilisation de tous pétards ou fumigènes, drapeaux et banderoles dont les inscriptions appellent à la provocation, à la violence ou à la haine et tout objet pouvant être utilisé comme projectile.

La sécurité et la protection de tous sont la priorité des services de l'État. Dans un contexte de menace terroriste, les forces de police seront à nouveau pleinement mobilisées, à l'occasion de cette rencontre sportive, pour assurer le maintien de l'ordre public et le respect de ces mesures.

#### Annexe :

Arrêté préfectoral du 26 août 2022 portant restriction de la liberté d'aller et venir des supporters du club de football du Stade Brestois 29 (SB29) à l'occasion de leur rencontre avec le Stade Rennais Football Club (SRFC) le mercredi 31 août 2022.

**Service du cabinet  
Pôle communication interministérielle**